

Organigramme de la haute direction CISSS de l'Outaouais

Révisé le 31 mars 2025

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services

Note :
Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre dont le port d'attache est situé à la même adresse civique sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.
À la Direction médicale et des services professionnels, les directeurs adjoints au Soutien à la pratique occupent un poste à temps partiel (0,5 ETC chacun).

